

décembre 2015 - mars 2016
109^{ème} année

ÉDITORIAL

Chères amies, chers amis,

Depuis sa première réunion qui remonte à décembre 1901, au café Voltaire à Paris, notre association a montré sa capacité à maintenir intactes les traditions auxquelles nous sommes attachés, à se mobiliser pour le devenir de notre établissement et le bien-être de ses élèves, et à préparer l'avenir.

L'année 2015 a été une année de transition et une année de renouveau.

Une année de transition tout d'abord, puisque Bernard Werlé, qui a présidé notre association pendant plusieurs années, en lui redonnant un nouveau souffle, a souhaité, en raison de ses engagements professionnels, en laisser la présidence. De même, notre secrétaire Thien-Huong Ha et notre trésorière Florence Phan ont, elles aussi, souhaité mettre fin à leur mandat, lors de notre assemblée générale de juin 2015. Qu'il me soit permis, en votre nom à tous, de les remercier chaleureusement pour leur investissement et pour le travail qu'ils ont accompli au service de notre association et de ses adhérents.

C'est donc une équipe partiellement renouvelée, mais qui s'appuie sur un noyau dur toujours présent, qui a été élue, tant au Comité qu'au bureau de notre association.

Toutes et tous ont à cœur d'assurer la continuité des chantiers engagés par Bernard Werlé et, en particulier, la mobilisation collective qu'il a su insuffler en faveur de la rénovation de notre Lycée.

L'année 2015 a été aussi une année de renouveau pour notre association, puisque deux « premières » ont été



organisées, et de nouveaux projets ont été lancés.

L'événement majeur de cette année 2015 a été, bien entendu, l'organisation le 11 avril dernier de la première édition du « gala des anciens » du Lycée Lakanal. Il a permis de fêter dignement et en musique les 130 ans du Lycée Lakanal. La soirée a commencé par un remarquable concert de musique classique et un buffet-cocktail dans le bâtiment administratif, qui a permis aux plus anciens de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. Il s'est poursuivi dans une ambiance festive de folie dans le gymnase et sur le stade. Une soirée qui restera incontestablement gravée dans les annales de notre Lycée et dans la mémoire de tous les participants. Grâce à l'efficacité de ses organisateurs, à l'attitude de tous les anciens et de leurs invités et à l'absence totale de dégradations dans notre établissement et aux alentours, Mme Breyton, proviseur du Lycée Lakanal, a accepté le principe d'une édition tous les deux ans. Rendez-vous donc en 2017 pour une seconde, qui sera encore plus réussie.

L'autre « première » de l'année 2015 fut, le 7 novembre dernier, la première cérémonie de remise des diplômes de bacheliers, avec une belle surprise pour tous les jeunes diplômés. En effet, ils ont reçu de la part de notre

SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Le mot du Proviseur	p. 3
Assemblée générale 2015	p. 4
La rénovation	p. 5
La fresque	p. 6
Les repas de l'Association	p. 7
La Marche Lakanal	p. 8
GalaLLK 2015	p. 9
Le Musée Lakanal	p. 10
Remise de diplômes	p. 11
Élèves méritants	p. 12
Jacques Chaban-Delmas	p. 13
L'incroyable saga d'un Prof de musique	p. 14
Retour vers le bahut	p. 16

Directeur de la publication :
Gilles Mergy

Maquette et mise en pages :
Lucien Sellier



AAAELLK

association un superbe béret aux couleurs de Lakanal des mains de M. Peytavin, ancien professeur d'EPS de notre établissement, Inspecteur général honoraire et arbitre international de Rugby. André Peytavin avait accepté d'être le parrain de cette promotion. M. Laurent, Maire de Sceaux, nous avait fait l'amitié et l'honneur de sa présence. Le nombre de selfies avec des bérets qui ont été publiés sur les réseaux sociaux témoigne en tout état de cause du grand succès de cette cérémonie.

Au delà de ces deux événements festifs, notre association s'est mobilisée pour consolider les relations de partenariat avec l'administration, la communauté éducative de la cité scolaire Lakanal et les collectivités locales.

Nous avons, tout d'abord, le privilège de pouvoir travailler avec un proviseur, Mme Breyton, qui est toujours à notre écoute. La mobilisation exceptionnelle de ses équipes a permis la réussite de tous nos événements.

Nous avons été aussi attentifs à renforcer les liens avec les municipalités dont sont issus les élèves de Lakanal ; celle de Sceaux en premier lieu, mais aussi Le Plessis-Robinson, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine... Plusieurs contacts prometteurs ont été déjà pris, nous allons continuer dans cette voie.

Nous sommes également désireux de maintenir des relations étroites avec la Région Île-de-France, qui assure notamment, la maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation de notre lycée et son financement. Nous avons rencontré le précédent directeur général des services. Nous reprendrons rapidement l'attache du nouvel exécutif, qui a été élu le 13 décembre dernier, pour évoquer la phase suivante de ces travaux, à savoir, notamment, la réalisation rapide d'un internat et la question de la rénovation de la fresque du parloir.

Concernant cette fresque, le principe de la signature d'une délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Région Île-de-France et notre association pour assurer le suivi des travaux a été approuvé par notre comité. Le projet de création d'une fondation pour porter ce projet a également avancé.

Enfin, l'année 2015 a marqué aussi le renouveau de notre action vis-à-vis de nos adhérents. Suite au gala, une centaine de jeunes adhérents nous ont rejoints. Pour eux, et aussi pour les plus anciens, nous avons veillé à maintenir notre offre de services : organisation de sorties culturelles, deux banquets annuels, modernisation du site internet, lancement de notre newsletter « l'Écureuil », projet d'annuaire des anciens...

Nous avons d'autres projets pour mieux accompagner les élèves, comme le renforcement du soutien scolaire ou la présentation aux élèves des parcours professionnels des anciens afin de les éclairer sur leur choix d'orientation scolaire.

Enfin, nous poursuivrons notre travail de mise en relation entre les propriétaires de logements, qui deviendront adhérents de notre association, et les jeunes élèves de Classes préparatoires. C'est en effet une nécessité, du fait d'un nombre de lits à l'internat nettement inférieur au nombre de demandes d'hébergement nocturne. Il s'agit d'un service important pour notre association, qui mobilise un ou deux de ses membres quasiment à plein temps pendant l'été.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce numéro 58 de notre Gazette, la diversité des articles et des témoignages qu'on y trouve illustrent le dynamisme et la vitalité de notre association.

Mais, la force de notre association repose sur le bénévolat et l'engagement de ses adhérents. C'est la raison pour laquelle, plus nombreux nous serons et plus efficaces nous pourrons être au service du rayonnement de notre Lycée et au bénéfice de ses élèves et de ses anciens élèves.



Gilles Mergy,
Président de
l'AAAELLK



Le mot du Proviseur

Chères amies, chers amis,

Tout d'abord, un grand merci à l'AAAELLK, qui nous a donné de nombreuses occasions de nous retrouver en 2015.

Ce fut, tout d'abord en avril, le gala des anciens élèves, marquant le 130ème anniversaire de l'ouverture du lycée Lakanal. Moment exceptionnel plébiscité par tous, où se sont côtoyées convivialité et élégance. Nos professeurs y ont retrouvé avec bonheur leurs anciens élèves « perdus de vue » et réciproquement ! L'organisation, digne des plus belles fêtes high tech, nous mena jusqu'à l'aube dans un tourbillon qui étonna même jusqu'à notre noble et sévère parloir, ou l'antique gymnase et tous ses alentours qui s'y sont adaptés de bonne grâce !

Ensuite, au mois d'octobre, il y eut la remise des diplômes du baccalauréat. Tradition lakanalienne s'il en est, mais remise au goût du jour avec distribution de bérêts aux nombreux lauréats de la session de juin 2015 (97 % de réussite). Autant de bons souvenirs que nous garderons en mémoire pour de nombreuses années !

Dans la même période, le collège organisait lui aussi une fête pour honorer les 137 élèves, sur 141 présents, reçus au brevet des collèges. Côté classes préparatoires, nous comptons un palmarès toujours aussi prestigieux avec, par exemple, pour les filières scientifiques (MP, PC, PC*, PSI*) 9 intégrations à l'X et aux ENS, 34 à Centrale-Supelec, 10 Mines/Pont,... pour les filières littéraires et économiques (A/L,B/L,ECS), citons les 11 intégrations aux ENS ainsi que les 27 intégrations aux écoles du Top 5 (HEC, ESSEC, ESCP, EM Lyon, EDHEC) et, pour la filière BCPST, notons la belle progression avec, notamment, 15 Agro-veto-Paris-Tech, 6 ENV et 1 ENS.

Point fort de la rentrée, la mise en service, sur toute la cité scolaire, de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) « lillie », outil de communication mis à disposition par la Région Île-de-France. Grâce à cette plateforme informatique, élèves et familles bénéficient d'un accès direct à l'ensemble des informations pédagogiques et administratives de l'établissement. Les professeurs et l'ensemble des personnels y ont également accès et bénéficient, en plus, de nombreuses autres applications, que tous découvrent au fur et à mesure de l'année. Désormais, les 300 personnels de l'établissement, les 2500 élèves et leurs familles peuvent se connecter et suivre notre actualité... bref, ce sont plus de 2000 communications quotidiennes !

La rentrée scolaire a été aussi marquée par la mise en place de la loi sur l'enseignement supérieur (Loi ESR du 22/07/2013) qui impose à tous les élèves de classes préparatoires de s'inscrire dans une université, partenaire de l'établissement, l'objectif étant de faciliter, grâce aux ECTS, les parcours des élèves, via des passerelles, entre CPGE et universités. En ce qui nous concerne, ce sont 7 conventions qui nous lient désormais avec les universités suivantes : Paris Sud Orsay, Nanterre, Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, Paris IV Paris-Sorbonne et Paris 6 UPMC, offrant ainsi aux étudiants un large choix de filières.

N'oublions pas dans ce chantier de réformes celle du collège, dont l'entrée en application est prévue à la rentrée 2016. Toutes les équipes y travaillent et s'y investissent. Je salue ici leur engagement et leur professionnalisme. La carte des langues vivantes, spécificité et force de Lakanal, est maintenue. L'ouverture d'une classe bilingue russe a même été autorisée, avec démarrage dès le CM2 ; c'est l'assurance du maintien du russe, du collège aux classes préparatoires. Latin et grec seront également poursuivis selon les nouveaux horaires.

Les travaux de rénovation de la cité scolaire se poursuivent. L'année 2015 aura vu l'achèvement complet du bâtiment administratif et des pavillons d'entrée. L'été prochain connaîtra la troisième et dernière phase des travaux sur les bâtiments qui longent l'avenue Franklin Roosevelt. Cette partie, sans doute la plus endommagée, n'impacte pas à proprement parler les cours et les services d'hébergement, et nous assurerons du mieux possible la continuité pédagogique.

Les travaux de rénovation des sanitaires dans les dortoirs sont actuellement en cours d'achèvement.

D'importants travaux d'électricité concernant l'ensemble de la cité scolaire ont débuté l'automne dernier et se poursuivront jusqu'en septembre de cette année. Tous ces travaux sont dirigés et financés par la région Île-de-France. D'autres, incluant la participation du département des Hauts-de-Seine, s'agissant de lieux communs utilisés par le collège, seront poursuivis ou entrepris. Il s'agit, notamment, de la rénovation des cages d'escalier, des revêtements de sols, des plafonds des couloirs de circulation....

Grâce à l'implication active de l'AAAELLK, la restauration de la fresque du parloir, et celle aussi de cette très belle salle dont elle constitue l'écrin, s'inscrit désormais dans nos projets de réhabilitation patrimoniale de notre cité scolaire. À suivre donc, d'autant plus que l'élection d'un nouvel exécutif régional nous apporte de nouveaux interlocuteurs

Enfin, je terminerai sur le rassemblement républicain de toute la cité scolaire sur la pelouse principale du parc le 16 novembre 2015. Ce fut un moment d'émotion particulière



mais surtout un rappel des valeurs de notre système éducatif si chères à son promoteur, Jules Ferry. Les jeunes y sont sensibles et les ont exprimées au cours de moments de réflexion avec les professeurs, et les plus jeunes y ont même consacré des dessins qui furent exposés dans le hall. En effet, en complément des savoirs, il nous incombe de transmettre les principes fondamentaux de tolérance, de respect, de liberté... parties constitutives pour un meilleur savoir vivre ensemble car, selon ce qu'en dit Kant dans « *Le projet de paix perpétuelle* », *le mal qui naît de la discorde et de la diversité pourrait être combattu en nous conduisant « à s'entendre au sein d'une paix qui n'est pas produite par l'affaiblissement de toutes les forces, mais au contraire par leur équilibre au milieu de la plus vive opposition.* » - Essai philosophique publié en 1795.



Martine Breyton,
Proviseur de la
cité scolaire Lakanal

Assemblée générale 2015

SAMEDI 6 JUIN 2015 au Lycée LAKANAL

Ordre du jour:

- 1- Accueil des participants
- 2- Rapport financier, par le trésorier
- 3- Rapport moral, par le président
- 4- Élection du comité
- 5- Nomination du bureau
- 6- Questions diverses

L'Assemblée Générale est présidée par Serge Pinaud (vice-président et président par intérim de l'AAAELLK depuis la démission de Bernard Werlé). Jean Pierre Aujoulet assure le secrétariat de la séance.

Sur les 180 adhérents, 29 sont présents et 10 ont envoyé un pouvoir.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Serge Pinaud lit l'ordre du jour. Il donne ensuite la parole à Florence Phan pour le rapport financier.

Point 1 : Rapport financier de l'année 2014

Les recettes : les cotisations des adhérents, l'organisation des repas, une subvention de la ville de Sceaux de 500 euros.

Les dépenses : impression et expédition du journal (la Gazette), paiement des 2 repas annuels, prix pour les élèves méritants.

Le compte de résultat présente un excédent d'exploitation de 430,72 euros, qui est affecté en report à nouveau.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents.

Point 2 : Rapport moral

Serge Pinaud présente le rapport moral de l'année 2014. Au nom de tous les membres de l'association il remercie chaleureusement Bernard Werlé (président depuis 2012), Florence Phan (trésorière) et Thien-Huong Ha (secrétaire générale) qui ont tous trois démissionné pour convenance personnelle.

Serge Pinaud fait ensuite le point sur le nombre d'adhérents (180) et rappelle les principales activités en cours, qui illustrent la diversité des actions menées par l'AAAELLK tout au long de l'année.

Il évoque notamment les 2 repas organisés en juin et novembre, la remise d'un prix aux élèves méritants du lycée et du collège (qui sera exceptionnellement porté à 225 euros par élève en 2015 grâce au don d'un ancien élève), l'exposition qui a réuni 650 photos de classes de 1905 à 2013 successivement à Lakanal et à l'Ancienne Mairie de Sceaux, la visite du chantier de rénovation du lycée, la remise des diplômes aux bacheliers, la participation aux cérémonies de célébration de la grande guerre, les sorties culturelles (Roseraie de L'Haÿ-les-Roses et Château de Sceaux), le service logement qui apporte une aide appréciée aux élèves des classes préparatoires aux grandes écoles.

Il indique que les relations sont excellentes avec la Région Île-de-France et la Ville de Sceaux, qui restent toujours très proches des activités de l'AAAELLK. Il souligne ensuite que c'est fin 2014 qu'a été décidé l'organisation d'un grand gala dans le Lycée Lakanal, qui restera comme l'un des grands événements de 2015, avec la participation de près de 1500 personnes le 11 avril 2015. Il conclut en indiquant que pour l'avenir l'AAAELLK doit être capable de proposer des activités répondant aux centres d'intérêt de toutes les générations d'anciens et d'apporter les aides quand elles sont nécessaires.



Beaucoup de projets sont évoqués : l'aide à la collecte de la taxe d'apprentissage en faveur du lycée, la présentation de métiers aux élèves par des anciens, l'adhésion des propriétaires des logements à l'AAAELLK (en tant qu'Amis s'ils ne sont pas Anciens), la rénovation de la fresque « rugby » du parloir, la création d'un musée Lakanal intégrant les nombreux objets et livres historiques du lycée Lakanal. Lucien Sellier indique que des instruments de mesure très anciens présentent un grand intérêt. La création d'un annuaire des anciens est aussi évoquée pour la mise en place d'un réseau qui serait très utile aux jeunes en recherche de soutien.

Soumis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Point 4 : Élection du comité

Le comité c'est « le parlement » de l'association. Statutairement, ses membres sont élus pour 3 ans, avec un maximum de 21 membres. Il est renouvelable par tiers tous les ans. Après échanges de points de vue il est proposé de voter sur la proposition d'Alain Delcamp qui prévoit :

- que les nouveaux candidats sont élus pour siéger au comité ;
- que 3 groupes de 7 personnes sont créés (A, B, C) tenant compte des dates d'élection des membres du comité et complétés sur la base du volontariat. Ces « groupes » seront donc successivement à renouveler en 2016, 2017 et 2018.

Le principe d'un vote global sur les candidats est adopté à l'unanimité

Liste des candidats. Le groupe A (à renouveler en 2016) comprendra les 9 personnes élues en 2013 parmi lesquelles Marc Sackur (président d'honneur) et Georges-Henri Sala qui ne seront pas candidats en 2016 en tant que membres du comité. Par ailleurs 5 membres sont volontaires pour n'effectuer qu'un mandat de 2 ans (Jean-Pierre Aujoulet, Raphaël Brethes, Christina Couvreur, Frédéric Delamare, Jean-Jacques Vayssette)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Le comité étant ainsi élu par l'Assemblée Générale, une interruption de séance est proposée par le président de séance afin de procéder à la désignation du bureau par les seuls membres du comité

* * *

L'assemblée générale reprend, après 15 minutes d'interruption, sous la présidence de Gilles Mergy, qui a été élu Président de l'AAAELLK par les membres du comité.

Point 5 : Bureau de l'AAAELLK

Gilles Mergy communique ensuite la composition du bureau de l'association, qui vient d'être désigné par le comité :

Vice-présidents : Rossitza Dimilrova, Philippe Nadeau et Serge Pinaud
Secrétaire général : Jean-Pierre Aujoulet
Trésorier et adjointe : Jean-Louis Gerus et Cristina Couvreur

Gilles Mergy propose à l'assemblée de confier la mission de contrôleur des comptes à Sandrine Aucoin et Bernard Werlé

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Gilles Mergy propose de fixer le montant de la cotisation d'adhésion à l'AAAELLK à 25 euros en 2016

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 6 : Questions diverses

Beaucoup de projets sont évoqués : l'aide à la collecte de la taxe d'apprentissage en faveur du lycée, la présentation de métiers aux élèves

Un échange de vues s'établit ensuite sur le fonctionnement du site internet, les interlocuteurs responsables des différents projets, la visibilité de l'utilisation des sommes qui sont remises à la cité scolaire (notamment en 2015, compte tenu du résultat «exceptionnel» lié au gala).



BULLETIN D'ADHÉSION (ou de RÉADHÉSION) pour 2016

(entourer la mention utile)

NOM et Prénom :Années Lakanal : de 19..... à

En qualité de : élève professeur administratif parent d'élève autre (entourer la mention utile ou préciser)

Adresse :

Montant : 25 euros, à verser par chèque à l'ordre de AAAELLK à envoyer à

AAAELLK 3 avenue Franklin D. Roosevelt 92330 SCEAUX

La rénovation



Avenue Claude Perrault, pendant les travaux maintenant achevés

LA rénovation du Lycée se poursuit, et les réflexions sur les prochaines phases s'engagent.

Sous la présidence de Bernard Werlé, notre association s'est mobilisée depuis plusieurs années aux côtés de l'administration de la cité scolaire Lakanal pour que la Région Île-de-France engage un programme pluri-annuel de travaux.

Plusieurs anciens élèves du Lycée Lakanal, parmi les plus illustres, nous ont accompagnés dans ce combat.

La première phase de ces travaux, qui porte sur le clos et le couvert (pour un montant d'environ 22 M€) a été enfin engagée.

Il s'agit d'un chantier particulièrement complexe, car les travaux se déroulent dans un site qui doit continuer à accueillir des élèves, des enseignants et le personnel administratif et technique. C'est pourquoi le chantier ne pourra s'achever que vers 2022.

Le planning des travaux est pour le moment respecté, même si des réserves ont été faites pour certains d'entre eux, conduisant à quelques décalages (exemple : travaux dans les sanitaires des dortoirs)

Lors d'une rencontre en septembre 2015 entre une délégation de notre association et le précédent directeur général des services de la Région Île-de-France, il nous avait été indiqué que le financement des phases suivantes des travaux n'était pas encore pris en compte dans leur programmation pluri-annuelle des investissements.

Pourtant, au-delà du « clos & couvert », de très gros travaux sont à entreprendre ; exemple (parmi d'autres) : tout ce qui concerne le chauffage (chaufferie très volumineuse avec nombreux relais vu les dimensions de cet EPLE établissement scolaire) et les circulations d'eau via des circuits longs.

D'autre part, afin de libérer de l'espace dédié aux activités d'enseignement, un nouvel Internat « hors les murs actuels » s'impose.



L'implantation d'un bâtiment d'internat est désormais concevable « dans le parc du lycée », puisque le Maire de Sceaux nous l'a confirmé, grâce à la révision du Plan Local d'Urbanisme de sa commune.

Outre les travaux sous maîtrise d'ouvrage public qui avaient la préférence de la majorité précédente de la Région Île-de-France, mais aussi de la commune de Sceaux, d'autres montages peuvent être envisagés pour construire cet internat comme les PPP (Partenariat Public-Privé), le pilotage des travaux et l'exploitation d'une résidence pour les élèves par une association sans but lucratif se faisant accompagner par des experts privés...

Ces pistes ont été évoquées lors d'un échange avec un proche collaborateur de Xavier Huillard (PDG de Vinci et ancien élève de Lakanal).

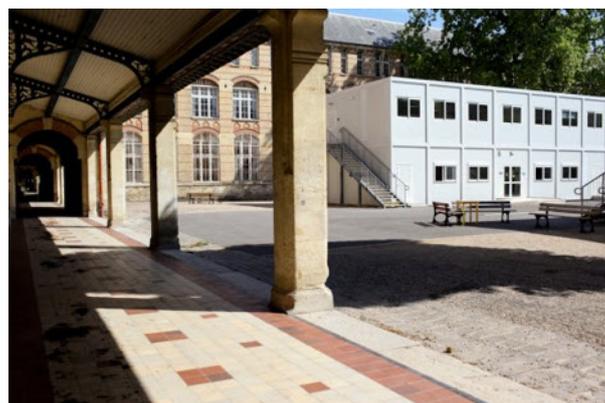
Il faudra, en tout état de cause, trouver un montage juridique robuste évitant tout risque de dérive financière.

L'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête de la Région Île-de-France justifie en tout état de cause que de nouveaux contacts soient pris pour évoquer ce dossier majeur pour le devenir et l'attractivité de notre célèbre Cité scolaire.

En attendant ce nouvel internat, qui permettrait probablement d'accroître la capacité d'accueil d'élèves internes à Lakanal, notre association a mis en place un service de mise en relation entre les propriétaires de logements sur Sceaux et les villes voisines et des élèves de classes « prépa. »

Nous vous tiendrons bien entendu informés de ces différents chantiers et de leur évolution.

Gilles Mergy et Serge Pinaud



Il reste encore les bâtiments préfabriqués dans la cour des classes préparatoires

Fresque du parloir : le temps du concret



Nous en avons beaucoup parlé, et le projet séduisait, mais il fallait faire les premiers pas : c'est fait, mais ce ne sont que les premiers. Avec Jean-Yves Poutiers pour la partie documentation et recherche, où il excelle, et Michèle Quenardel pour la partie administrative et financière, nous avons pu mettre en forme un projet qui a été présenté et adopté par le Comité de l'association.

Il comporte plusieurs volets :

1 - ÉVALUER : Vérifier que le projet pouvait être dans les moyens de l'association. Les devis établis par des spécialistes de la restauration font apparaître des sommes qu'il est prudent, aujourd'hui encore, de ne pas afficher, mais qui se chiffrent « *seulement* » en dizaines de milliers d'euros. Le plus important est que nous ayons eu la confirmation qu'un éventuel « *appel au peuple* » des anciens et amis, mais aussi le recours à des mécènes (pas des « sponsors ») ou le produit de diverses initiatives pourraient être abrités dans la Fondation du Patrimoine. Nous serions ainsi prémunis contre tout maniement direct de fonds (en même temps que seraient assurées les déductions fiscales habituelles dans ce domaine).

2 - RESTAURER : La partie « *restauration* » ne paraît pas en principe présenter de difficultés insurmontables, car l'état de conservation reste satisfaisant. La vraie question est de « *gérer* » la coordination avec les travaux de rénovation du lycée lui-même. Or, les salles où nous nous réunissons sont parmi celles où apparaissent le plus de « *désordres* » sur les murs, qu'il convient encore d'évaluer précisément (cela prendra des mois)... Ceci nous a conduit avec notre président Gilles Mergy, en liaison étroite avec les autorités du lycée, madame Breyton, Proviseur, toujours extrêmement active et précise, monsieur Orcière, Intendant, et le

maire de Sceaux lui-même, à envisager de désolidariser les travaux sur la fresque de la restauration des murs, ne serait-ce que pour éviter à l'avenir que la fresque ne souffre à nouveau des mouvements du bâtiment. Cela apparaît techniquement possible.

3 - NÉGOCIER ET INSTRUIRE : Restent les démarches « *juridiques* » et « *administratives* », qui ne seront pas les moins difficiles, mais que nous mènerons avec le Lycée : déterminer le degré de protection de la fresque (qui se trouve, comme vous le savez, dans une pièce « *inscrite* » au patrimoine des monuments historiques) et les démarches qu'il conviendrait de faire en conséquence. Obtenir les autorisations nécessaires et s'entourer des conseils de personnes habilitées. Toutes les parties concernées ont été approchées (architecte des monuments historiques, direction régionale des affaires culturelles, services du patrimoine, région (qui est propriétaire des lieux). Une réunion est prévue, sous l'égide de l'intendant du lycée. Notre stratégie est claire, et entérinée par le Comité : négocier d'abord avec la Région Île-de-France l'obtention d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, pour que l'association puisse avoir la pleine surveillance et direction des démarches, préciser les devis et les conditions éventuelles d'intervention et constituer les dossiers nécessaires.

C'est notre travail du semestre.

Il va de soi que nous tiendrons le Président et le Comité informés, mais aussi tous les amis et anciens au travers de notre bulletin. Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir aux personnes qui pourraient s'engager, ne serait-ce que financièrement, pour soutenir cette initiative. Nous ne mettrons cependant en place formellement un appel à soutien que lorsque nous aurons vérifié la faisabilité du projet et défini clairement les principales étapes.

Alain DELCAMP

Repas 2015 de l'Association

REPAS D'AUTOMNE



Café Leffe

Samedi 21 Novembre 2015, malgré la pluie et le vent qui étaient au rendez-vous, de nombreux convives se sont retrouvés au Café LEFFE à Bourg-la-Reine pour le traditionnel repas d'automne.

Madame Breyton proviseur, monsieur Cardoso proviseur-adjoint, madame Chantal Brault maire-adjoint de Sceaux, notre président Gilles Mergy, de nombreux anciens professeurs et membres de l'Association, ont pu évoquer, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, d'anciens souvenirs et émettre des envies de projets futurs.

Autour d'un repas apprécié par tous, les échanges et les débats ont été fructueux et constructifs.

Nous vous donnons rendez-vous en juin prochain pour notre repas d'été, en souhaitant élargir notre table de convives et avoir le plaisir d'être rejoints par nos plus jeunes membres.

Cela donnera à nos rencontres la dimension intergénérationnelle, vecteur de pérennité.

Repas d'été du 4 juin 2015 à la Pizza del Parco à Sceaux

Pas de discours, mais quelques photos-souvenirs, où vous vous reconnaîtrez



La Marche Lakanal

LE 11 avril 2015, notre prestigieux lycée fêtait son 130ème anniversaire. Un très beau concert de musique classique, avec la participation de musiciens de l'Opéra National de Paris et de Marc Deleplace, ancien élève et corniste remarquable, ouvrait la soirée des festivités. Des œuvres de César Franck, Piotr Tchaikovsky, Charels Koechlin et Alain Voirpy, ancien élève, furent interprétées sous les applaudissements du public. Mais, une œuvre surprise clôturait cet intermède musical.



Pour la première fois fut jouée la Marche Lakanal, créée en 1906 par Mademoiselle Bilière, professeur de musique au lycée et arrangée pour violon, piano et cor, par Alain Voirpy, pour cette occasion.

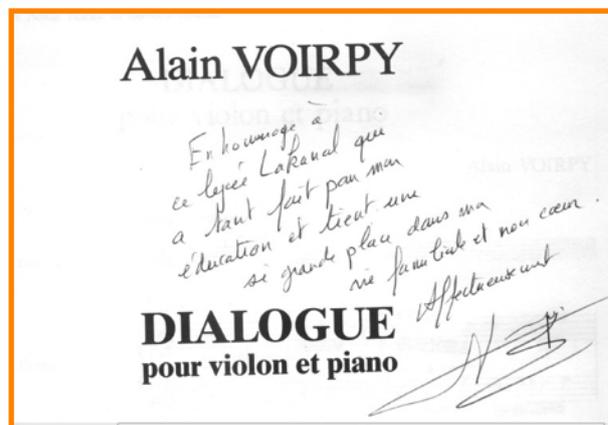
Ressuscitée, la marche de la Marche Lakanal ne s'est pas arrêtée. Tout naturellement, l'idée de son enregistrement fut évoquée, dès la fin du concert.

Ainsi, à l'automne dernier, le premier enregistrement de son existence devint réalité, grâce au dévouement des trois musiciens qui l'ont portée. Désormais, la Marche Lakanal a enrichi et trouvé sa place dans l'Histoire du lycée Lakanal.

Rossitza Dimitrova
et Marc Deleplace



Le concert du 11 avril 2015



L'enregistrement de la Marche Lakanal

*De gauche à droite : Alexander Pelovski, Vessela Pelovska,
Marc Deleplace.*

LE GALAKANAL 2015

Le GALLK - Gala des anciens de Lakanal du 11 Avril 2015

Ce premier Gala a été un véritable succès, puisqu'il a rassemblé plus de 1 400 anciens élèves, et 200 personnalités et membres de l'administration du lycée Lakanal, de 19 heures à 5 heures du matin.

Pour en savoir plus, il suffit de vous connecter sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/gallk/> de ce gala organisé par Léonard Guillermin-Hazan et son équipe d'une cinquantaine de jeunes anciens élèves du Lycée Lakanal, qui l'ont organisé avec beaucoup de savoir faire et d'intelligence, et ont accueilli tous les participants avec une extrême gentillesse tout au long de la nuit.

Merci à Léonard GUILLERMIN-HAZAN et son équipe, organisateurs du GALLK



Le concert, salle Maurice Allais



Après le concert, et avant la soirée dans le grand gymnase et ses alentours, le buffet-cocktail a regroupé quelques centaines de « plus de 35 ans » qui ont eu plaisir à se retrouver et à évoquer leurs souvenirs.



Le Musée Lakanal

L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DU LYCÉE LAKANAL (AAMLLK) EST NÉE

LE lycée Lakanal qui a ouvert ses portes à l'automne 1885 vient de fêter ses 130 ans d'existence.

En 2013, avant le début des travaux de rénovation de ses bâtiments **la plupart de ses archives (papier) ont été transférées aux Archives départementales des Hauts-de-Seine à Nanterre.** Tout le matériel qui était entreposé dans les greniers et les sous-sols a été évacué on ne sait où ou jeté.

Une prise de conscience s'est alors faite parmi les anciens élèves : il serait temps – avant que d'autres objets et documents, mais aussi des témoins disparaissent – de **faire l'inventaire de ce qui reste pour témoigner de l'enseignement, du patrimoine et de ce qui s'est passé dans notre lycée au fil des générations.**

La décision de constituer une photothèque s'est imposée en priorité pour reconstituer le passage d'une multitude d'élèves, de professeurs, de membres de l'Administration et du Personnel du Lycée Lakanal.

Nous disposions en décembre 2012 d'une cinquantaine de photographies de la première moitié du XXème siècle. Un ancien élève, Georges-Henri SALA, dans la perspective de ce musée, a envoyé une collection de plus de 550 photographies de classe et de l'administration prises de 1905 à 2008. Actuellement **nous dépassons les 1000 photos**, après avoir organisé **deux expositions (bourse d'échange) en juin 2013 au parloir du Lycée et en juin 2014 à l'ancienne Mairie de Sceaux.**

L'exploitation des rares archives restant au lycée dans les placards nous a convaincu d'une évidence : **nous ne savions pas grand-chose de l'histoire de ce lycée**, qui jouit d'une grande renommée dans toute la France et qui a vu passer des professeurs et des élèves prestigieux.

Nous nous sommes interrogés pour savoir s'il existait des **Musées dans les lycées en France et avons pu en recenser plus d'une quinzaine** : à Angoulême, Argentan, Bordeaux, Bourges, Châteauroux, Dijon, Paris, Périgueux, Poitiers, Provins, Rennes, Saint-Cyr-l'École, Toulouse, Versailles... Le plus proche étant celui du Lycée Hoche à Versailles, nous sommes allés le visiter à l'automne 2015, accueillis par les fondateurs, professeurs et anciens élèves de ce prestigieux lycée. Surfez donc sur leur site pour découvrir ce très beau musée, qui a ouvert ses portes en janvier 2013 : www.amismuseehoche.fr/

L'évidence s'est imposée qu'il fallait créer sans tarder, une **Association des Amis du Musée du Lycée Lakanal** si nous voulions faire aboutir notre projet pour rassembler toutes sortes de personnes issues de l'Administration, du corps enseignant, de l'Association des Amis et des Anciens Élèves, de l'Amicale du Personnel, des trois Associations de parents d'Élèves, des Riverains du Lycée et de la Municipalité de Sceaux.

C'est ce que nous avons fait le **7 décembre 2015, en organisant l'assemblée générale constitutive de l'Association des Amis du Musée du Lycée Lakanal (AAMLLK).** L'annonce de sa création est parue au journal officiel de la République française le 2 Janvier 2016. Quatorze personnes constituent son Conseil d'administration à

ce jour (anciens élèves, anciens et actuels professeurs, membres du personnel, parents d'élèves...)

Nous espérons qu'un local sera consacré à ce musée d'ici 5 à 10 ans, car actuellement aucun n'est disponible au lycée.

D'ici là nous allons faire **appel aux donateurs** pour rassembler toutes sortes de **documents émanant de l'administration, des professeurs, des élèves, du personnel et des riverains, de photographies, de témoignages, de matériel pédagogique, de collections scientifiques, de mobilier ancien ...**

À défaut de local, nous allons créer une sorte de « **Musée virtuel du Lycée Lakanal** » hébergé sur un **site web**, où nous présenterons au fur et à mesure les collections scientifiques et documents que nous découvrons, et ce que les donateurs nous enverront. Les dons commencent à arriver depuis le début de l'année. Une priorité est déjà donnée à l'histoire du RUGBY à Lakanal des origines à nos jours.

Vous qui lisez cet article, **prenez contact avec nous par email** à

contact@aamllk.org ou communication@aaaellk.org

et **laissez-nous un message sur répondeur au 07 68 33 73 44**

Toutes les personnes qui nous rejoindront, avant l'ouverture des portes, seront considérées comme « fondateurs » du Musée. La cotisation annuelle est de **5 euros.**

L'AAMLLK sera présente à « **RETOUR VERS LE BAHUT** » le **samedi 4 Juin 2016 de 14 h à 19 heures**, sorte de « portes ouvertes du Lycée lakanal »

www.retourverslebahut.com

Jean-Yves Poutiers, Président

Siège provisoire de l'AAMLLK : 39 rue des Noues 91810 VERT-LE-GRAND Répondeur 07 68 33 73 44



ANNONCE

« Je suis à la recherche de vêtements de sport du Lycée Lakanal, les traditionnels en orange et noir (maillots, shorts, chaussettes et écusson à l'écureuil »

Jean-Jacques MARZET marzetjeanjacques@yahoo.fr
Résid. Clos-la-Garenne 93260 FRESNES 01 46 66 50 62

Remise des diplômes du baccalauréat

PROMOTION 2015

L'UN des projets phare de l'Association était la mise en place d'une cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat. Celui-ci a été concrétisé cette année pour la Promotion 2015, en collaboration avec le Lycée Lakanal.

Madame le Proviseur souhaitait conférer plus de solennité à cet événement. Et comme tous les événements importants dans la vie des hommes sont accompagnés par de la musique, nous avons sollicité Marc Deleplace (ancien élève et fils de René, ancien professeur d'éducation physique à Lakanal), qui a eu la gentillesse de participer avec ses fils, ainsi que de convier l'ensemble instrumental de musique classique Koechlin, à cette occasion. Ce fut un moment de bonheur et d'émotion fort apprécié, salle Maurice Allais.



Puis nous nous sommes réunis dans le Hall et le Parloir, où madame le Proviseur Martine Breyton, monsieur le Maire de Sceaux Philippe Laurent et sa première adjointe madame Chantal Brault, notre Parrain de Promotion monsieur André Peytavin, figure historique de notre grand Lycée en tant que professeur d'EPS et surtout fondateur de ce qui est devenu par la suite le Pôle Espoir Rugby (ci-dessous, avec madame Breyton,...), monsieur le Proviseur adjoint Luis Cardoso, un grand nombre de professeurs et une partie de l'administration de Lakanal ont accueilli les élèves.



218 nouveaux bacheliers, sur les 278 reçus, étaient présents, souvent accompagnés de leurs parents.

On leur a remis leur diplôme, ainsi qu'un cadeau offert par l'Association des Amis et des Anciens Élèves du Lycée Lakanal : un béret brodé à l'effigie de notre cher Écureuil, emblème historique du Lycée, et de leur année de Promotion.



Clin d'œil à l'ovale, tradition ancrée au sein de Lakanal depuis de nombreuses années, ce béret deviendra, nous l'espérons tous, une belle tradition, à la française, au sein de notre Lycée.

À voir les sourires de chacun et la joie des élèves arborant fièrement ce couvre-chef, cela sera sans nul doute chose aisée.



Un cocktail clôturait la cérémonie, au cours de laquelle de nombreux échanges et retrouvailles ont eu lieu, avec, pour certains, un engagement dans des études supérieures, ce qui occasionne la dispersion des promotions.

Parents et élèves ont semblé enchantés que ce moment important pour les enfants soit solennisé !



Remise des diplômes du brevet des collèges

Ce vendredi treize novembre de l'an deux-mil-quinze, remise du Brevet des Collèges
Nous sommes à Lakanal, célèbre cité scolaire, où l'absence de diplôme est un sacrilège
Les élèves qui ont obtenu leur Brevet se retrouvent et repartent avec leur parchemin
C'est leur premier examen scolaire, couronné de succès, un vrai contentement humain
Quatre ans, de la Sixième à la Troisième, qui se terminent par une réussite à l'examen
Voilà une étape de franchie mais la route des études n'est pas finie, long est le chemin
Avoir pu commencer ses études secondaires à Lakanal est une chance que l'on apprécie
Cela dope les cerveaux de tout niveau, cela motive pour aller plus haut, sans être indécis
Tous les élèves, filles et garçons, qui sont passés par Lakanal, gardent de bons souvenirs
Ici on peut s'épanouir, inventer des rêves, croire en l'avenir et même apprendre à rajeunir
Ici on a de vieux murs entourés de verdure, on a de grands espaces, on se sent grand et libre
Ici on a des professeurs amoureux de leur métier qui forment des esprits de gros calibre
Ici, rien que l'air, l'ambiance, le cadre de vie, les odeurs et les couleurs donnent du bonheur
Ici, quels que soient son rythme, sa réceptivité et sa créativité, on se cultive avec ardeur
Après le Brevet, qui marque la « fin du collège », trois ans d'efforts vous mènent jusqu'au Bac
Après la Terminale on a encore mûri, on s'est affermi, on a presque envie d'un come-back
Bravo aux Brevetés de la session 2015 qui seront tous bacheliers en juin Deux-mil-dix-huit
Quand ils recevront le parchemin du baccalauréat ils seront réjouis et auront foi dans la suite.

Un ancien élève de Lakanal ; Ph. Nadeau

Élèves méritants

Remise du Prix du Mérite



COMME chaque année, l'Association des Amis et Anciens Élèves du lycée Lakanal décernait son Prix. Le 27 juin 2015 eut lieu la remise du Prix aux deux élèves méritants. Après une étude approfondie des dossiers des candidats, proposés par l'administration du lycée et du collège, les choix se sont portés vers **Pierrick Caruel** élève de 3ème, et **Antoine Da Col** élève de Terminale, pour leur beau parcours scolaire et leur aptitude relationnelle envers leurs

professeurs et leurs camarades.

Ce fut également la première fois qu'un ancien élève, Jean-Claude Sellier, a tenu à faire un don, et nous l'avons remercié pour son geste généreux.

C'est la preuve que les anciens élèves ont à cœur de créer du lien intergénérationnel, si cher à l'esprit de notre Association.



Nous aimerions poursuivre sur ce chemin et espérons que d'autres anciens élèves s'y investiront, afin que ceci devienne une belle tradition.

Souvenir de nos anciens : Jacques Chaban-Delmas



EN 2015, Jacques Chaban-Delmas aurait eu 100 ans. Il fut élève à Lakanal de 1928 à 1933, année où il obtint le baccalauréat.

Madame Breyton a retrouvé l'un de ses bulletins scolaires – élogieux. Il était très sportif déjà, comme il le demeurera plus tard au tennis autour de Bordeaux, ville dont il fut le maire très apprécié. Mais c'est surtout comme ancien premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale qu'il est



connu. C'est dans cette enceinte, à l'occasion de la célébration de son centenaire, que Jean-Yves a rencontré son fils, Jean-Jacques.

Celui-ci ne connaissait pas le lycée de son père, et on lui a proposé, en accord avec madame le proviseur, de visiter Lakanal. Ainsi, accompagné de son épouse, nous l'avons reçu le 24 novembre dernier.

Après une présentation dans le parloir, nos visiteurs ont évoqué Jacques Delmas, devenu Chaban par son engagement dans la Résistance, son engagement politique et ses déconvenues, mais aussi ses réussites. Quelques commentaires concernant la fresque, puisque JCB était aussi rugbyman. Madame Breyton a fait visiter le lycée : des salles de classe, qui ont été modernisées depuis les quatre-vingts années écoulées, les cuisines et les réfectoires, où les tables de marbre sur pieds de fonte ont laissé place au formica, les cours aux arbres plus que centenaires. Mais aussi un grand escalier conduisant aux dortoirs et à la lingerie, dont le mobilier en chêne n'a pas changé, les casiers pour le linge de chacun des internes, le gymnase René Deleplace...

Nous avons terminé la visite par un pot de l'amitié entre tous les participants, nos hôtes, le proviseur et son adjoint et plusieurs responsables de notre association, immortalisant la visite de mémoire par une photo devant la fresque que JCB a connue.



Certains anciens élèves du Lycée Lakanal sont des personnages historiquement réputés. On se contente, ce vingt-quatre novembre deux-mil-quinze, de citer un chef des députés. Dénommé Jacques [Chaban-] Delmas, il fut élève à Lakanal de vingt-huit à trente-trois. Il a eu la chance de faire partie des internes pendant quelques années dans cet endroit. Il fit une longue carrière politique mais fut aussi un très bon sportif en rugby et en tennis. Engagé d'abord dans la Résistance avant la Politique, il ne se prenait pas pour un adonis. Député-Maire pendant des décennies, plusieurs fois Président de l'Assemblée Nationale, Premier Ministre, candidat aux élections présidentielles, il œuvra pour l'intérêt général. Des bulletins trimestriels furent remis à son fils en souvenir de cette période lakanalienne. Avoir passé une partie de son adolescence dans un site célèbre de la communauté scéenne constitue un segment de vie inoubliable, et les descendants de Chaban cultiveront ce passé. Il a dû notamment profiter du Parc de ce lycée où tant d'élèves et d'adultes ont pu se délasser. Et l'Association des Amis et Anciens de Lakanal, sous l'égide de madame Breyton, proviseur, invita Jean-Jacques (fils de Jacques) et son épouse Corinne à visiter ce grand lycée du bonheur. Salle des profs, galerie aux arcades, lingerie, dortoirs, gymnase Deleplace, ici c'est la vastitude. Causeries dans le parloir avec sa fresque rugbyistique, lieu d'expression de quelques certitudes. Nous n'oublierons pas ces deux heures en compagnie du fils du grand et modeste Général Chaban, puissent bien d'autres personnalités venir ici admirer notre Lycée, le visiter n'a rien de barbant.

Un ancien élève (Bac 1966) – Philippe Nadeau

Je tiens avant tout à rendre hommage à mon défunt et regretté collègue Roger Cornet, qui m'a fait nommer à ses côtés en 1949. C'est grâce à lui que j'ai pu accomplir presque toute ma carrière, 35 années sur 38, dans ce lycée prestigieux. Il me fut donné d'abord comme conseiller pédagogique, et j'en avais bien besoin, mon bagage étant des plus légers. J'y reviendrai plus loin.

Je débarquai donc à Lakanal en octobre 1949. Grâce à Roger, avec qui je m'étais rapidement lié d'amitié, mon arrivée s'imposa brillamment grâce à trois concerts dans la même année ! Chaque concert était précédé d'une conférence de Roger, un ancien instituteur sorti du rang, pédagogue et musicien dans l'âme.

1949, centenaire de la mort de Chopin. Concert Chopin, dès le premier trimestre. Un bon piano droit Pleyel avait trouvé abri dans l'appartement du proviseur.

1950, bicentenaire de la mort de Jean-Sébastien Bach. Concert Bach au second trimestre.

1950, soixantième anniversaire de la mort de César Franck. Concert Franck au troisième trimestre avec la merveilleuse, lumineuse, et très célèbre sonate pour piano et violon. Ma partenaire violoniste était professeur à Paris au lycée Fénélon. Je travaillais avec elle depuis quelques années les sonates pour piano et violon.

Mon atout était d'être bon pianiste. J'aurais même voulu entrer au Conservatoire de Paris, mais pour cela il fallait être « jeune ». Or, j'avais attendu d'avoir mon bac pour tenter l'entrée. Ainsi, j'étais en concurrence avec des élèves de 12 à 14 ans. Et les professeurs de piano préférèrent de beaucoup les jeunes au « vieux » de 18 ans que j'étais ! J'ai quand même failli y entrer : il ne m'a manqué qu'une seule voix du jury pour être admis. Ma carrière de pianiste se terminait donc là, semble-t-il. Je n'avais plus d'autre choix que d'entrer dans les lycées et collèges.

M'y voici donc. Mais dans quelle galère avais-je embarqué ! D'autant que, comme je l'ai dit plus haut, mon bagage pédagogique était très insuffisant. Et puis, comment faire avancer ensemble des classes hétéroclites de 40, voire 44 élèves, dans une discipline jugée tout à fait secondaire par beaucoup d'élèves et même de parents ? Ce fut cependant possible, comme on le verra plus loin.

En outre, la technique pédagogique recommandée était : le chant appris par audition, par serinage. Il fallait découper la chanson en petits morceaux et les faire répéter, les uns après les autres, prenant les élèves comme de vulgaires perroquets. Cette méthode me révoltait. Que faire ?

Fort heureusement, une autre idée me vint à l'esprit en découvrant un petit instrument : le pipeau, dont il existait un modèle en plastique qui ne coûtait que quelques francs d'alors : le pipeau Alain Michel. J'eus aussitôt la conviction que ce modeste instrument devrait me rendre service. On verra plus loin que je ne m'étais pas trompé. Il me permit en effet des succès dépassant toutes les espérances.

Le lycée Lakanal possédait une section primaire. Mon emploi du temps comprenait deux classes primaires, une 7ème et une 8ème. Ce furent mes premiers champs d'expérience. – Je n'aurai garde d'oublier qu'il y avait aussi un CE1 tenu par Mlle Hayet, bonne pianiste et organiste, dont je fis la connaissance au réfectoire. Je devais l'épouser l'année suivante. – Mais j'avais aussi tous les autres niveaux, ceux du collège de la 6ème à la 3ème. Et là, ça ne marchait pas ! La discipline dans les petites classes était assurée par un seul instituteur. Aucun problème : les élèves étaient dociles et appliqués. Il n'en était pas de même en 6ème. Et ce fut mon premier échec. Je ne m'en serais pas sorti tout seul.

En attendant, je me désespérais, n'arrivant à rien de satisfaisant. Je me mis à rêver de changer de métier. Je pris des cours du soir pour m'initier à la technique de la radio, de la télévision, de la haute fidélité... Sans succès.

Mais voici qu'en 1960, dix ans plus tard, arrive à nos côtés un troisième professeur, Jacques Grindel, un compatriote normand, comme Roger Cornet et moi-même ! Nous étions le BCG de la musique : Burel, Cornet, Grindel ! Jacques Grindel venait du lycée Voltaire où, comme moi, il pratiquait le pipeau. Il m'apprit que, si la classe de 6ème était effectivement difficile, tout allait beaucoup mieux

en 5ème. J'en fus ravi et pris aussitôt la décision de franchir l'obstacle et d'équiper nos élèves de 5ème de pipeaux Alain Michel.

Là surgit un autre obstacle, très brutal, comme on va le voir. L'utilisation de ces pipeaux par des mains malhabiles, et parfois... mal intentionnées, entraîna un certain nombre d'incidents dans les études, où le pipeau troublait le silence et la sérénité des lieux.

C'est alors que le Censeur, M. Serniclay, qui – il me l'a lui-même confié plus tard – avait mal vécu l'apprentissage du violon dans son enfance, prit une décision draconienne, en interdisant l'usage du pipeau dans le lycée, ceci en raison d'un décret figurant dans le règlement intérieur du lycée, selon lequel un élève ne devait pas se promener dans les cours de récréation avec un bâton à la main ! Le pipeau avait le tort de ressembler à un bâton !

Imaginez ma fureur devant cet ukase, qui ruinait mes espérances ! Les pensionnaires se trouvaient dans l'impossibilité de s'exercer. Le censeur les en empêchait. J'étais révolté. Je le fis savoir officiellement sur les bulletins de notes, en écrivant pour les élèves qui n'avaient pas appris leurs leçons : « *Aucun travail, a scrupuleusement respecté l'interdiction officielle.* »

Évidemment, je me heurtai au pot de fer de l'administration, qui pouvait me casser. Or, il se trouve, qu'à ce moment précis, je découvris une société qui avait pour objectif de « *Changer le monde en commençant par soi-même* ». Cela s'appelait le « *réarmement moral* ». M'étant instruit des recommandations à respecter, je compris que c'était celui qui avait le moins de tort à se reprocher qui devait faire des excuses à l'autre.

C'est pourquoi j'allai résolument frapper à la porte de M. Serniclay : « *Monsieur le Censeur, je suis venu vous faire des excuses à propos de mes notes sur les bulletins.* » -- « *Monsieur Burel, m'a-t-il répondu, c'est vrai que vous y êtes allé fort. Mais moi aussi, j'y suis allé fort.* »

Six mois plus tard, rencontrant par hasard mon Censeur dans le métro, je lui demandai « *Alors, M. le Censeur, avez-vous encore des difficultés avec le pipeau ?* » – « *Non, m'a-t-il répondu, le pipeau est entré dans les mœurs !* »

Il est vrai que j'avais aussi changé d'attitude à l'égard des élèves : au lieu de les pousser à la révolte comme je l'avais fait au début du conflit, je leur disais « *Si vous voulez vous exercer dans la cour ou ailleurs, demandez-en d'abord l'autorisation au maître d'études. Et s'il vous le refuse, dites-le moi !* »

Ainsi se termina mon conflit avec l'administration. Il n'y eut plus aucun incident, et je pus poursuivre ma recherche pédagogique sans obstacle. Un vrai miracle !

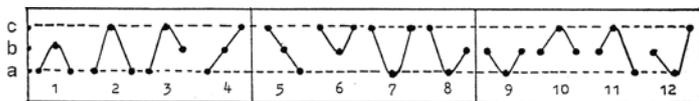
Et le miracle était aussi pour moi. Auparavant, quand j'entrais dans certaines classes difficiles comme les 3èmes, je me disais parfois : « *Tu entres dans la fosse aux lions !* » Maintenant, je n'avais plus peur. Je regardais mes élèves, détendu, le sourire aux lèvres, devisant avec eux en montant les deux étages qui menaient à la salle de musique. Je montais à l'envers de façon à leur faire face !

Un jour, m'étant interrogé sans rien trouver sur ce que j'allais pouvoir faire et dire, une pensée soudaine me vint à l'esprit à l'instant précis où je posai la main sur la clenche de la porte : « *Mais, après tout, qu'est-ce que ces élèves pensent de toi et de ton enseignement ?* » Je les fis entrer sans hésiter et les prévins : « *Aujourd'hui, je vais vous poser quelques questions, auxquelles je vous demanderai de répondre par écrit avec une totale franchise. Cela m'aidera à y voir clair.* »

Cette classe était une troisième, très difficile. Parmi les réponses, une réflexion m'est restée en mémoire : « *Monsieur, vous arrivez souvent en retard et on espère toujours que vous ne viendrez pas !* » Ce qui était exact et reflétait bien ma pensée, qui n'avait rien d'un enthousiasme délirant ! Quoi qu'il en soit, ce premier coup d'œil sur l'opinion de mes élèves m'incita à répéter l'expérience dans d'autres classes. Au bout de 48 heures, j'étais devenu un autre professeur, complètement décomplexé. C'est la vérité qui délivre, selon Saint Jean.

Un autre jour, n'ayant pas encore trouvé la clé d'une nouvelle pédagogie, une idée soudaine surgit : « *Si tu ne parviens pas à faire distinguer trois notes à tes élèves, tu ne pourras jamais leur en faire*

distinguer quatre. » C'est en effet par là qu'il fallait commencer ! D'ailleurs, divers ouvrages de pédagogie scolaire commençaient de cette façon, notamment l'excellente méthode Martenot. Les ouvrages de mon collègue et ami Roger Cornet faisaient de même. Mais elles passaient trop vite à l'acquisition d'autres notes avant que l'étape initiale ait été bien assimilée.



Je passai aussitôt à l'action en présentant à mes élèves une série de 12 petites courbes reliant trois points situés à trois hauteurs différentes ; a, b, et c dans des ordres différents : aba, aca, acb, abc etc... C'étaient les trois notes de « *Au clair de la lune* ». Ces formules, Jean-Yves Poutiers, l'initiateur de notre Musée, s'en souvient encore intégralement, 55 ans plus tard ! Les voici :

Je les leur jouai sur le pipeau, puis en chantant, et les leur faisais répéter. Très rapidement je fis un test très facile : les 12 formules étant numérotées, j'en établis une liste arbitraire, leur demandant simplement de noter le numéro de chacune d'elles. Je pus ainsi détecter les élèves qui les reconnaissaient et les autres. Un second test analogue me permit un peu plus tard de constater que, très vite, ce travail portait ses fruits. Tel fut mon point de départ. Je ne vous raconterai pas la suite, sauf pour dire que, par quelques modifications simples et bien définies, ces 12 formules de base en engendrèrent des centaines d'autres ! Je commençais à résoudre le problème de la dictée musicale, redouté de la plupart des élèves, cet exercice étant en fait très complexe, et seulement accessible aux enfants qui pratiquaient un instrument.

Fort de ces premiers résultats, en accord avec mes collègues, nous décidâmes, pour l'année suivante (1961-62) de passer du pipeau initial à 6 trous à la flûte à bec à 8 trous, un véritable instrument qui avait eu ses heures de gloire aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles. La flûte Aulos remplaça dès lors le pipeau Alain Michel. Également en plastique, elle ne coûtait pas bien cher non plus, et sa justesse était bien meilleure. Il existait aussi un modèle alto, un peu plus grand, que les plus mordus adoptèrent. Et même le ténor et la basse. Dès 1962, il nous fut possible d'organiser chaque année un concert d'élèves, avec un succès croissant ! Je n'étais pas le seul à préparer ces concerts : nous étions trois, travaillant dans le même esprit et avec – grosso modo – les mêmes méthodes. Roger Cornet étant décédé, il fut remplacé par Mme Gaudu, qui adopta également nos méthodes. Le succès de ces concerts de fin d'année culmina avec la constitution, en 1970, d'un véritable orchestre de flûtes, avec les quatre modèles existants auxquels pouvait s'ajouter un accompagnement de piano. Entre temps, j'avais édité plusieurs disques 33 ou 45 tours (on les trouvera dans le Musée), fournissant aux élèves un accompagnement très agréable, quoique très exigeant !

Mon premier disque parut à la veille de Pâques de la mémorable année 68. Il me valut un succès inattendu. Dans une classe de 4^{ème} qui travaillait très bien – et elle n'était pas la seule ! – j'avais un élève rebelle, qui se refusait à tout travail. Pendant deux trimestres, je n'avais pu lui octroyer que des zéros ! Au troisième trimestre, lui posant prudemment la question : « *As-tu un peu travaillé ? – Oui, Monsieur* », me répondit-il, à la grande surprise de ses camarades ! Il avait appris le disque tout entier et il jouait sur l'accompagnement les airs indiqués ! La musique avait opéré sur lui son charme, l'accompagnement lui rendant agréable de jouer alors que le jeu seul ne présentait pour lui aucun intérêt. Et c'est grâce à cette pratique du jeu accompagné que l'orchestre a pu se créer.

Simultanément, je m'appliquais à faire progresser mes élèves en flûte à bec. C'est ainsi que je mis au point une série de fiches très progressives, la première portant sur 5 notes, Pour passer à la suivante, il fallait avoir assimilé la précédente. La seconde fiche ajoutait une simple note aux 5 premières, et ainsi de suite, à raison d'une ou deux notes supplémentaires par fiche. Les meilleurs élèves déchiffraient les textes donnés sur portée. Les autres suivaient. Ainsi, je pus pratiquer le nivellement par le haut. Tous les élèves progressaient, chacun à son rythme. Sans cette méthode, jamais je n'aurais pu réaliser mes disques d'accompagnement, ni créer mon orchestre de flûtes.

Cette création fut un exploit incroyable, même vis-à-vis de l'enseignement officiel, qui culminait avec les concerts annuels de chant choral, dont il faut dire ici quelques mots.

Ces concerts étaient organisés dans plusieurs secteurs de Paris et de sa banlieue. Ils avaient lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Pour les réaliser, il était nécessaire de regrouper les diverses chorales des lycées... qui en avaient une, si modeste fût-elle. Isolément, ces chorales locales étaient trop maigres pour pouvoir se présenter en concert. Il fallait en rassembler au moins une dizaine pour parvenir à un effectif de 150 élèves au minimum.

Il y avait les petites chorales, à voix égales avant la mue, et les grandes chorales, comportant des voix d'hommes, qui ne pouvaient se recruter que dans certains lycées, tel le lycée Lakanal. Roger Cornet y était brillamment parvenu. Il monta lui-même de grandes œuvres chorales avec orchestre, comme l'opéra *Didon et Enée* de Purcell, ou encore l'*Orphée* de Gluck. Il avait par ailleurs créé un « *Ensemble vocal* » de professeurs – j'en faisais partie, évidemment –, qui a pu éditer quelques disques, et qui pouvait fournir des éléments solides aux chorales scolaires.

J'ai moi-même été appelé à diriger une de ces petites chorales. Il fallait organiser des répétitions, pour regrouper les effectifs venus d'une dizaine ou une quinzaine d'établissements différents. Une année, j'ai dû donner ma démission pour raison de santé. Mais, dans ma lettre de démission, je dénonçais, pour nos inspecteurs, la lourdeur de cette organisation, qui masquait l'insuffisance de chaque chorale locale. Je promettais aussi de reprendre, peut-être plus tard, du service, mais à la condition de pouvoir présenter une chorale locale convenable. Si je n'ai jamais pu y parvenir au moyen d'une chorale, j'ai pu le faire en 1970 avec mon orchestre de 180 flûtistes. Ce fut pour moi une belle revanche sur la pédagogie officielle, car je fus autorisé à présenter mon orchestre au cours d'un concert... de chorales ! Mais la musique étant à la fois instrumentale et vocale, pourquoi vouloir la faire marcher sur une seule jambe ?

En complément de ce succès pédagogique, ayant moi-même résolu mes propres problèmes, tant pédagogiques que disciplinaires, je pus entrer dans une équipe de professeurs dont le but était d'aider les collègues en difficulté. Ils organisaient, durant les vacances d'été, un stage destiné à tous les professeurs d'éducation musicale des lycées, tant ceux des écoles publiques que ceux de l'enseignement privé. Le métier était si difficile, et les échecs si fréquents, que les demandes d'inscription étaient nombreuses. Je m'employai tout naturellement à faire l'éloge de la flûte à bec et à y initier tous les stagiaires. Jacques Grindel en faisait partie, ainsi qu'une inspectrice dont il avait été l'élève en propédeutique, au lycée Jean de La Fontaine : Jeanne Roux.

En soirée étaient données des conférences ou des auditions musicales. Dans ce cadre, il me fut proposé de présenter chaque année un concert de piano. Pour mon plus grand bonheur ! Moi qui avais été contraint, par mes efforts pédagogiques, d'abandonner mon entraînement pianistique, voilà qu'une revanche se présentait ! C'est ainsi que j'illustrai avec mon instrument les différentes formes musicales connues : le prélude, la fugue, la sonate, la variation, le concerto... Pour cette dernière forme, il fallait avoir l'accompagnement d'un orchestre. Pas question d'en faire venir un ! En revanche, il existait à cette époque une série de disques MMO « *music minus One* » destinés à accompagner le soliste en lui fournissant des accompagnements, notamment d'orchestres, sur microsillon. C'est ainsi que je pus jouer le *Concerto de Bach en ré mineur*, un concerto de Mozart, deux mouvements de l'adorable *concerto* de Schumann, le second mouvement du *Concerto en sol* de Ravel, et encore les magnifiques *Variations symphoniques* de César Franck ! Ce fut pour moi le comble du bonheur... surtout après les galères passées !

Ainsi, commencée par des concerts à Lakanal, ma carrière a été couronnée par ces autres concerts plus prestigieux encore. Ici s'achève la présente saga, celle d'un prof de musique égaré dans l'enseignement des lycées, tombé de sa chaise de piano ! *Deo gratias* !

Jacques Burel, Sceaux, le 15 janvier 2016

BIENVENUE AU LYCÉE LAKANAL SAMEDI 4 JUIN 2016 à l'occasion de « RETOUR VERS LE BAHUT » !

Genèse de ce projet

L'idée de terminer l'année scolaire par une journée « portes ouvertes » organisée par toutes les associations présentes dans le lycée Lakanal s'est imposée à l'automne 2015.

Il aura suffi, le vendredi 13 novembre, d'un repas partagé entre quelques membres de l'Association des

Amis et des Anciens Élèves du Lycée Lakanal, de l'Amicale des Personnels et de Promotion Lakanal pour que « la mayonnaise prenne » !

En fin d'après-midi, la remise des diplômes du brevet aux élèves permettait de partager aussi ce projet avec les responsables des trois associations de Parents d'élèves, madame le Proviseur et les trois Provisseurs-adjoints responsables du collège, du lycée et des classes préparatoires aux grandes écoles, qui lui réservaient un accueil favorable.

La première réunion de coordination a eu lieu le jeudi 4 Février au parloir du Lycée, quatre mois jour pour jour avant l'événement.

Pourquoi « RETOUR VERS LE BAHUT » ?

Tout simplement parce que c'est le nom de la journée nationale des associations présentes dans les lycées et collèges français, organisée par « AGIR pour les Associations des Lycées et Collèges Français » www.aalcf.fr. Un site est dédié à cet événement : www.retourverslebahut.com

Le Samedi 4 Juin 2016, de 14 h à 19 h, ce sera la deuxième édition de cet événement (créé le samedi 6 Juin 2015), qui a pour vocation d'être reconduit chaque année le premier samedi du mois de Juin.

Pourquoi organiser ces portes ouvertes sur le lycée Lakanal ?

Eh bien, c'est très simple, pour permettre des retrouvailles entre toutes les générations qui ont vécu dans ce lycée de Sceaux, que nous fréquentons et aimons... depuis tant d'années.

Toutes les associations vont s'investir pour accueillir toutes les personnes qui voudront en savoir plus sur ce qui se passe et ce qui s'est passé dans ce grand lycée, qui fête cette année scolaire ses 130 années d'existence, dans une ambiance de fête. Le thème de cette journée sera tout naturellement « l'histoire du lycée Lakanal ».

**RETOUR
VERS LE BAHUT**
JOURNÉE NATIONALE

RETOURNEZ
DANS VOTRE
COLLÈGE OU LYCÉE

CHACQUE
1^{ER} SAMEDI
DE JUIN

VISITES, REPAS,
EXPOS, CHORALES,
RETROUVAILLES,...



www.retourverslebahut.com

RENCONTRES INTER GÉNÉRATIONS

Coordonnateur : Agir pour les Associations des Lycées et Collèges Français (AALCF)
www.aalcf.fr / contact@aalcf.fr

Voici le détail des animations presenties :

- Accueil par la grille d'honneur au 3 avenue du Président Franklin D. Roosevelt.

- Transport des visiteurs en calèche (15 places) tirée par 4 chevaux, jusqu'au pied du grand escalier du bâtiment administratif.

- Stands de présentation des diverses associations présentes dans le lycée.

- Exposition de près de 2000 Photos de classe et du Lycée Lakanal.

- Mini salon du livre avec dédicaces des anciens élèves, professeurs, anciens professeurs du lycée Lakanal, voire d'habitants de Sceaux ayant publié un ou plusieurs livres.

- Photos des visiteurs par groupes d'environ 30 à 40 personnes dans le style « photo de classe ».

- Spectacles divers dans la salle Maurice Allais (théâtre, concert, conférence) à partir de 14 h30

- Visites guidées du Lycée (extérieur des bâtiments seulement).

- Diverses animations à destination des enfants et des adultes (comme dans une kermesse).

- « Course au trésor » sur le thème de l'histoire du lycée Lakanal.

- Animation ou tournoi sportif (sans doute le tennis de table).

- Animation « chansons » avec le concours de Radio Nostalgie.

- Multiples expositions sur ce qui se passe, ou s'est passé, au lycée.

- Buvette(s)

Nous vous souhaitons la bienvenue à Retour vers le bahut le samedi 4 Juin de 14 h à 19 heures.

Qui peut venir ?

Les anciens élèves de Lakanal, leurs familles, et toutes personnes qui ont eu affaire avec Lakanal (enseignants, personnels administratifs et de service, etc.)

Coordination de « retour vers le bahut »

Rossitza Dimitrova et Jean-Yves Poutiers
(Membres du Comité de l'AAAELLK)

Contact : communication@aaaellk.org

